

*Les chiffres de l'activité « Chauffage au granulé de bois » en 2019 ont été très satisfaisants. Le parc continue de se développer. Aujourd'hui, 1,11 million de foyers se chauffent au granulé de bois.*

*En 2019, c'est la chaudière au granulé qui a connu une année exceptionnelle avec + 106% de pièces vendues. Ces bons résultats sont en grande partie dus aux aides de l'état pour inciter les ménages à remplacer leurs anciennes chaudières au fioul. La chaudière au granulé de bois répond en effet aux besoins des utilisateurs à la recherche d'un chauffage central automatique pourvoyant également l'eau chaude sanitaire. Les ventes de poêles au granulé sont restées stables en 2019. Ce type d'appareils représente néanmoins 90% du marché du chauffage au granulé de bois.*

*En ce qui concerne la production de granulé, elle a atteint 1,6 million de tonnes en 2019. La France reste sur un modèle d'autosuffisance avec une consommation légèrement supérieure à la production. L'import-export est une variable d'ajustement qui reste limité (entre 15 et 20 %) et se joue essentiellement avec les pays voisins.*

*Les chiffres du début de l'année 2020 étaient très prometteurs. La crise sanitaire a inévitablement ralenti l'activité. Les chiffres post-covid repartent à la hausse mais la visibilité reste réduite.*



## 1,11 million de foyers se chauffent au granulé de bois !

En 2019, 1,11 million de foyers se chauffent au granulé et pour 850 000 d'entre eux, il s'agit d'un chauffage principal. Pour le chauffage au granulé de bois, le parc à renouveler est une opportunité. En effet, 1 million, c'est le nombre de chaudières au fioul que le gouvernement souhaite remplacer dans les 5 à 10 ans maximum. Depuis la fin 2018, l'Etat a multiplié

les dispositifs d'aides, afin de permettre aux 12% de ménages toujours chauffés au fioul de remplacer leur ancien équipement.

Le renouvellement du parc est aussi une des solutions pour améliorer la qualité de l'air. On sait en effet que 82% des particules dues au chauffage au bois sont émises par des foyers ouverts et des appareils trop anciens. Les émissions de particules ont été divisées par 2 en 8 ans grâce au remplacement des foyers ouverts et des appareils anciens. Les caractéristiques propres au granulé de bois (ultra-performant, sec, dense et homogène) et l'automatisation des appareils sont des facteurs clefs de succès.



**Propellet**

## Les appareils au granulé : +106 % d'augmentation pour les chaudières

Une des requêtes du « Livre Vert » publié par Propellet en 2017 était de réserver les aides aux énergies renouvelables. Les acteurs se sont réjouis de l'action du gouvernement en faveur des ENR.

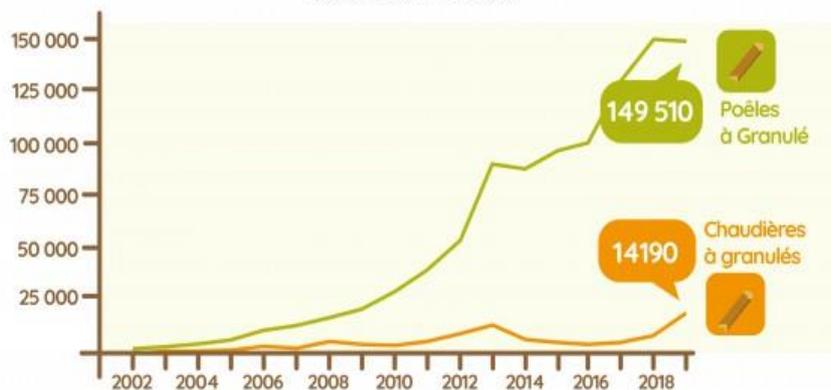
Les dispositifs d'aides sont devenus plus bénéfiques aux consommateurs qui souhaitent faire le choix d'une énergie non fossile et notamment le choix d'un appareil au granulé de bois.

En 2019, les ventes de chaudières au granulé ont atteint 14 190 pièces, et les poêles au granulé ont atteint 149 510 unités. Les ventes de poêles à granulé sont restées relativement stables, mais les ventes de chaudières au granulé de bois ont fait un bond de 106% ! Les appareils répondent à des besoins différents, la chaudière est un chauffage central. Grâce à son réseau hydraulique, elle permet de produire l'eau chaude sanitaire et de chauffer tout type de bâtiment. Quant au poêle au granulé, il est utilisé pour un chauffage d'appoint ou principal dans une maison bien isolée et/ou de moins de 100 m<sup>2</sup> (avec ou sans complément d'énergie).

Le chauffage au granulé représente encore moins de 10% du marché du chauffage et il a encore une belle marge de progression devant lui !

### EVOLUTION DES VENTES D'APPAREILS À GRANULÉ DE BOIS EN FRANCE

Source : Observ'ER - Mars 2020



## Début 2020 pour les appareils au granulé

En 2020, le différentiel des aides entre les énergies renouvelables et les énergies traditionnelles s'est encore creusé (notamment avec les équipements de chauffage gaz et fioul). La prime maximum de 10 000 € pour la chaudière au granulé de bois est un signal fort. Même si les acteurs se disent très satisfaits de ces avancées, ils regrettent encore les restrictions posées aux ménages aisés (9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> déciles) qui représentaient une part importante du marché (50%).

Aujourd'hui, les constructeurs d'appareils au granulé et les installateurs que ce soit de poêles ou de chaudières tentent de rattraper le temps perdu du confinement. Les constructeurs et distributeurs d'appareils ont gardé le contact avec les installateurs pendant cette période (formation, webinaires, échanges ...).

Maintenant, les installateurs sont largement occupés à la réalisation des chantiers et peuvent difficilement assurer l'activité commerciale. La visibilité reste assez réduite, même si le mois de juin a été bon et les professionnels sont optimistes.

## Production et consommation de granulé

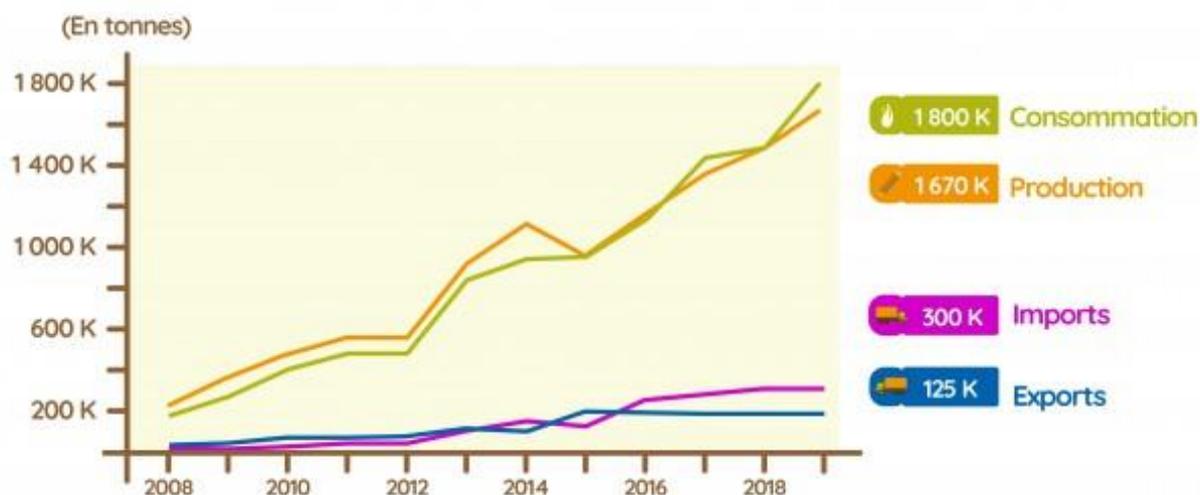
La production du granulé a poursuivi sa croissance passant de 1,5 million à 1,67 million. La consommation a légèrement dépassé la production mais la France reste sur un modèle d'autosuffisance. D'autant que la capacité de production n'est pas atteinte. Elle serait au bas mot de 2 millions de tonnes (capacité des usines et matières premières) et de nouvelles usines vont ouvrir leurs portes dans les 12 prochains mois. L'import-export reste limité (entre 15 et 20 %) et constitue une variable d'ajustement conjoncturelle. L'exportation et l'importation se font essentiellement avec les pays voisins : la Belgique, l'Espagne ou l'Allemagne pour l'import et l'Italie pour l'export.

## Focus 2020 pour la production et distribution de granulé

L'énergie est un bien de première nécessité, c'est la raison pour laquelle, une partie des professionnels et notamment les distributeurs ont maintenu leur activité pendant la crise sanitaire. Même si certaines usines de production ont ponctuellement ralenti leur activité, le stock actuel de granulé est suffisant pour aborder la prochaine saison.

### PRODUCTION ET CONSOMMATION DE GRANULÉ DE BOIS EN FRANCE

Sources : SNPG - Propellet - 2019



## Qui est Propellet ?

Propellet France est l'**association nationale du chauffage au granulé de bois**.

Elle regroupe plus de 100 professionnels qui s'engagent dans le développement d'une filière « granulé de bois » de qualité. L'association créée en 2008 a pour mission de fédérer et d'animer la filière, de promouvoir le chauffage au granulé de bois et de jouer un rôle d'observatoire économique.

[www.propellet.fr](http://www.propellet.fr)